



CONDITIONS GÉNÉRALES DE JMB STRATÉGIE

1. Introduction

Les présentes conditions générales ("CG") régissent les relations contractuelles entre JMB Stratégie, société de conseil et de services en gestion informatique, administrative et organisationnelle, dont le siège est situé à Vandoeuvres, route de Choulex 4, Suisse ("JMB Stratégie"), et ses clients ("Client"). Toute prestation fournie par JMB Stratégie est soumise aux présentes CG, sauf convention contraire écrite.

2. Prestations et services

JMB Stratégie propose des services d'audit, de conseil, d'installation de bureaux, de formation et de recrutement. Elle propose des solutions pour une gestion optimisée informatique, administrative et organisationnelle, principalement destinées aux petites PME de moins de 40 salariés, en Suisse. Elle propose également un soutien en graphisme et communication et développe un pôle d'expertise en arrosage automatique avec audits, conseils, plans d'étude et d'optimisation. Les prestations sont définies dans un contrat ou une offre acceptée par le Client. JMB Stratégie s'engage à exécuter les services avec diligence et professionnalisme.

3. Commandes et contrats

Toute demande de prestation donne lieu à une proposition commerciale écrite, valable pour une durée déterminée. L'acceptation d'une offre par le Client vaut conclusion d'un contrat liant les parties.

4. Prix et conditions de paiement

Les prix sont indiqués en francs suisses (CHF) et peuvent faire l'objet d'un devis personnalisé.

Sauf mention contraire, les paiements sont dus à 10 jours à compter de la date de facturation. En cas de retard de paiement, des intérêts de retard peuvent être appliqués, conformément à la législation suisse.

Les offres de base concernent le temps de travail estimé par prestation uniquement. Les coûts de matériel, logiciel, abonnement, etc, nécessaires aux installations ne sont pas inclus. Ils sont à charge complémentaire du client qui s'en acquittera immédiatement à la commande.

Tous travaux complémentaires au devis ainsi que le support technique à distance ou sur place, post-installation, seront justifiés et facturés au client sur la base d'une timesheet.

L'entreprise n'est pas assujettie à la TVA.



PME : simplifiez, structurez, performez

5. Obligations du Client

Le Client s'engage à collaborer activement avec JMB Stratégie, notamment en fournissant toutes les informations et accès nécessaires à la réalisation des prestations. Tout retard ou omission imputable au Client peut entraîner une modification du planning et des coûts.

En cas de modification ou de travaux effectués par une tierce partie sans l'accord de JMB Stratégie, le contrat pourra être résilié.

6. Responsabilité et garanties

JMB Stratégie s'engage à exécuter les prestations avec soin et compétence. Toute responsabilité de JMB Stratégie est exclue en cas de dommages directs, indirects, accidentels ou spécifiques (pertes de revenus, paralysie du système, frais de récupération des données, etc.) découlant de la perte, du vol, ou de la divulgation non autorisée des données du client.

Le client est tenu d'informer JMB Stratégie de toutes les procédures de sécurité internes en vigueur sur son site et des éventuels risques particuliers concernant ses installations. JMB Stratégie ne pourra en aucun cas être tenue responsable de dommages indirects, tels que des pertes de production ou des dommages liés à une défaillance des systèmes.

7. Confidentialité et protection des données

Les parties s'engagent à respecter la confidentialité des informations échangées dans le cadre du contrat. JMB Stratégie traite les données personnelles conformément à la réglementation en vigueur en Suisse. Toute information relative aux activités, données, ou projets du client sera traitée de manière confidentielle. Cette obligation de confidentialité inclut l'interdiction de divulguer ou d'utiliser ces informations à des fins autres que celles spécifiées dans le cadre du contrat, sans l'accord préalable du client.

Le client doit s'assurer de la conformité de ses propres pratiques en matière de gestion de données.

Cette obligation de confidentialité restera en vigueur même après la fin du contrat et pour une durée indéterminée. En cas de résiliation ou d'expiration du contrat, JMB Stratégie s'engage à restituer toutes les informations confidentielles en sa possession et à ne pas les utiliser à des fins personnelles ou commerciales.

Au terme de sa mission et après facturation, JMB Stratégie, s'engage à transmettre toutes les informations utiles et accès nécessaires au client et à supprimer de sa base de données toutes les données collectées le concernant, dans un délai de 3 mois.



Le client sera responsable de la conservation de ses données, accès et informations utiles. JMB Stratégie, ne pourra être tenu responsable en cas de perte de données par le client.

8. Résiliation

Chaque partie peut résilier le contrat par écrit, la résiliation devant être justifiée. JMB Stratégie se réserve le droit de suspendre ses prestations ou de résilier le contrat en cas de non-respect des obligations contractuelles par le client. En cas de non-paiement, une résiliation immédiate pourra être effectuée.

En cas de résiliation anticipée, les prestations déjà effectuées sont dues.

9. Cybercriminalité et cyber-risques

À la conclusion du contrat, JMB Stratégie recommande au client de souscrire un contrat d'assurance contre la cybercriminalité auprès d'une institution compétente. JMB Stratégie se décharge de toute responsabilité relative à des cyberattaques.

10. Responsabilité sociale et environnementale

L'entreprise qui a son siège en Suisse respecte les dispositions suisses en matière de protection au travail et de conditions de travail, de même que le principe de l'égalité salariale entre femmes et hommes.

Dans la poursuite de son but, la société vise un impact sociétal et environnemental positif important dans le cadre de ses activités commerciales et opérationnelles. À cet effet, l'entreprise s'engage à réduire son bilan carbone en privilégiant les partenaires et fournisseurs locaux et ceux compensant leurs émissions carbone.

11. Assurance

JMB Stratégie est au bénéfice d'une assurance responsabilité civile d'entreprise avec somme de garantie de CHF 5'000'000.- (cinq millions de francs suisses).

L'entreprise est également au bénéfice d'une Cyberassurance avec une couverture de CHF 200'000.- (deux cent mille francs suisses).

12. Réserve de propriété et propriété intellectuelle

Les études, devis, dessins, échantillons, photographies émis par l'entreprise, acceptés ou non, restent sa propriété unique et ne peuvent être ni communiqués à des tiers ni copiés ou reproduits sans accord écrit de l'entreprise.



L'entreprise se réserve le droit de présenter et/ou de photographier, copier ou reproduire certaines réalisations à des fins publicitaires avec l'accord du client.

Tous les droits, en particulier de propriété intellectuelle, de ces CGV sont réservés à JMB Stratégie. Toute reproduction, diffusion ou autre utilisation est interdite et est seulement autorisée avec l'accord explicite écrit de l'entreprise.

13. Droit applicable et for juridique

Les présentes CG sont soumises au droit suisse. Tout litige sera soumis aux tribunaux compétents du canton de Genève.

14. Dispositions finales

JMB Stratégie se réserve le droit de modifier les présentes CG. La version en vigueur est celle disponible sur le site internet de JMB Stratégie ou communiquée au Client.

Pour toute question, veuillez contacter JMB Stratégie à l'adresse suivante : Route de Choulex 4, 1253 Vandoeuvres, Suisse ou par E-mail à info@jmb-strategie.ch

Dernière mise à jour : 20 février 2025